



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté

Égalité

Fraternité

Le Grand Oral

Informations et réponses à vos interrogations

La maîtrise de la parole et de l'expression est une composante nécessaire de la formation de l'élève comme sujet (expression et épanouissement de la confiance en soi, construction de la relation à l'autre, du système des valeurs personnelles et collectives, appropriation d'une culture) **mais c'est aussi une condition essentielle pour l'avenir universitaire et professionnel des jeunes comme pour leur formation citoyenne.**

Extrait du document de présentation du programme du PNF GO
juillet 2020

Une stratégie de formation académique

Objectif 1 : Information des équipes dans les établissements (avant les congés d'automne)

Cette tâche est confiée aux inspecteurs référents de chaque établissement. Ils s'appuient sur le *diaporama réalisé par le groupe de travail Grand Oral* du collège des IA-IPR .

Objectif 2 : Formation de l'ensemble des professeurs sur les compétences orales et les stratégies pédagogiques qui favorisent leur acquisition

Mise en œuvre d'une formation de formateurs de toutes les disciplines qui pourraient ensuite être déployés dans les bassins. Elle peut être mise en place avant décembre et déployée dans la seconde partie de l'année.

Objectif 3 : Formation de l'ensemble des professeurs aux spécificités disciplinaires du Grand oral

Cet aspect de la formation est déjà prévu dans de nombreuses disciplines. Il est géré par les IA-IPR, chacun dans sa discipline. Il peut prendre la forme d'une présentation dans le cadre d'une formation plus large ou faire l'objet d'une formation spécifique.

Objectif 4 : Formation de l'ensemble des équipes à la construction d'un parcours de l'oral

Elle s'appuie sur une formation territoriale existante " Du DNB au Grand Oral" : celle-ci sera retravaillée par le groupe de travail Grand Oral du collège des IA-IPR pour être proposée dans la seconde partie de l'année scolaire. Les formateurs sont issus de plusieurs disciplines.

Remarque importante : Les formations répondant aux objectifs 2, 3 et 4 s'articuleront avec **le parcours magistère** proposé par le ministère que l'on attend pour le mois d'octobre



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE GRAND ORAL

**UNE ÉPREUVE DU NOUVEAU BACCALAURÉAT DES
VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE QUI ÉVALUE
LES COMPÉTENCES ORALES DE L'ÉLÈVE.**

Sommaire

1. Définition de l'épreuve du Grand Oral

- a. Le bulletin officiel
- b. Les enjeux de l'épreuve
- c. Les enjeux de l'évaluation du GO

2. Développer des compétences orales au lycée

- a. Le parcours oral de l'élève
- b. Un travail au quotidien
- c. Point de vigilance: la posture de l'enseignant dans la classe
- d. Une démarche progressive pour préparer le GO sur le cycle terminal – un cahier des charges envisageable
- e. 12 principes issus du séminaire national sur le GO

3. Des exemples pour développer les compétences orales des élèves au lycée

- a. Pour travailler l'oral dans toutes les disciplines
- b. REX d'une enseignante d'EDS physique-chimie - rentrée 2020 -2021
- c. Pour préparer l'oral en EDS – focus sur la question problématisée.

1. Définition du Grand Oral

Bulletin officiel spécial n°2 du 13 février 2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm>

DÉFINITION

Épreuve orale

Préparation : 20 minutes

Passation : 20 minutes - 3 temps

*Temps 1 : présentation de la question choisie par le jury parmi les deux travaillées en terminale et adossées aux EDS (5 min **debout**)*

Temps 2 : échange (10 min)

Temps 3 : échange sur le projet d'orientation (5 min)

Coefficient : 10 en voie générale, 14 en voie technologique

Notation : 20 points

Jury : 2 professeurs – un expert

OBJECTIFS/FINALITÉ

- Montrer sa capacité à **prendre la parole en public de façon claire et convaincante.**

- Mettre les **savoirs acquis**, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une **argumentation.**

- Montrer comment ces **savoirs** ont nourri son **projet de poursuite d'études**, voire son projet professionnel.

ÉVALUATION

Le jury valorise :

- la **capacité à parler en public de façon claire et convaincante,**

- la solidité des connaissances du candidat,

- la capacité à argumenter et à relier les savoirs,

- l'esprit critique, la précision de l'expression,

- la clarté du propos, de l'engagement dans la parole.

Le jury peut s'appuyer sur la grille indicative – annexe du BO

ANNEXE 1 NDS N° 2020-036 DU 11-2-2020 GRILLE INDICATIVE

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	<p>Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation.</p> <p>Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.</p>	<p>Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.</p>	<p>Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.</p>	<p>Réponses courtes ou rares.</p> <p>La communication repose principalement sur l'évaluateur.</p>	<p>Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.</p>
insuffisant	<p>La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde.</p> <p>Vocabulaire limité ou approximatif.</p>	<p>Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.</p>	<p>Connaissances précises, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.</p>	<p>L'entretien permet une amorce d'échange.</p> <p>L'interaction reste limitée.</p>	<p>Début de démonstration mais raisonnement lacunaire.</p> <p>Discours insuffisamment structuré.</p>
satisfaisant	<p>Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté.</p> <p>Le candidat parvient à susciter l'intérêt.</p>	<p>Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.</p>	<p>Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances</p>	<p>Répond, contribue, réagit.</p> <p>Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.</p>	<p>Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.</p>
très satisfaisant	<p>La voix soutient efficacement le discours.</p> <p>Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.).</p> <p>Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.</p>	<p>Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.</p>	<p>Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.</p>	<p>S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente.</p> <p>Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.</p>	<p>Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.</p>

Un point sur les deux questions choisies par les élèves - BO spécial n°2 du 13/02/2020

Voie générale

Ces questions portent sur **les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale**. Elles mettent en lumière **un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements**. Elles sont adossées à **tout ou partie du programme du cycle terminal**. Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.

Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur **une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité** du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et **réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille** qui lui est fournie. **Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.**

Le candidat explique **pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond**.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

Voie technologique

Ces questions s'appuient sur **l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie**. Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves.

Les questions présentées par le candidat lui permettent de **construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes**.

Les questions sont transmises au jury par le candidat sur **une feuille, signée par le professeur de la spécialité concernée** et portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et **réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille** qui lui est fournie. **Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.**

Le candidat explique **pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond**.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

Une précision sur les questions – pour la voie générale

Il n'est pas possible que les deux questions du candidat relèvent d'une même spécialité sans qu'il n'y ait a minima un croisement de l'une des deux questions avec l'autre spécialité.

Exemple d'un candidat ayant choisi les spécialités physique-chimie et mathématiques :

Question 1 : maths

Question 2 : maths **NON**

Question 1 : maths

Question 2 : maths- physique-chimie **OUI**

Question 1 : maths- physique-chimie

Question 2 : maths- physique-chimie **OUI avec des thématiques différentes**

Le GO – oral de maturité qui évalue le parcours oral de l'élève dans le secondaire

Les
compétences
orales ne sont
pas innées

- Comme les autres compétences, elles se travaillent **tout au long de la scolarité** – Le GO évalue le parcours oral de l'élève de l'école au lycée.
- Les compétences orales sont **l'affaire de toutes les disciplines**.

L'oral n'est pas
un écrit dégradé

- On ne peut pas attendre d'une **prestation orale** les mêmes qualités de langue que dans une prestation écrite => Il faut donc accepter une parole qui semble fautive si on lui applique les normes de l'écrit et ne pas la surcorriger.
- Il y a nécessité de travailler sur **la didactique de l'oral** => séminaire académique envisagé: « développer les compétences orales des élèves- le parcours oral de l'élève. »

Préparation du GO:
ne pas séparer les
compétences
disciplinaires de la
forme orale
spécifique

- L'élève construit sa réponse dans un esprit de « vulgarisation scientifique » **c'est-à-dire qu'il s'appuie sur des connaissances rigoureuses et maîtrisées mais qu'il expose à un auditeur non expert (le second examinateur)**.
- La posture de l'enseignant dans la classe est essentielle pour développer les compétences orales des élèves.

*Évaluer le
GO c'est voir
comment
l'élève dit
des choses
en parlant
sans séparer
d'un côté le
fait de parler
et de l'autre
le fait de
savoir.*



ÉVALUER LE GRAND ORAL LES ENJEUX

Extraits de la table ronde 3

«Comment former les enseignants à être jury du Grand oral ?»

2 juillet 2020

animée par **Alain Brunn**, IGESR

2. Développer des compétences orales au lycée

d. Une démarche progressive pour préparer le GO sur le cycle terminal – un cahier des charges envisageable

Troisième
trimestre de
la classe de
première

- Prise de connaissance du programme de terminale : **repérage par l'élève des questions qui l'intéressent.**
- Premier temps autoréflexif autour de questions en relation avec le parcours de l'élève:** "Pourquoi ai-je choisi ces deux EDS ? Sont-ils en lien avec mon projet d'orientation ? Le métier que j'envisage ? autre raison ? Si je devais chercher une question problématisée en lien l'EDS qui me motive le plus, quelle serait-elle ? Pourquoi cette question problématisée m'intéresse-t-elle ? Quelles sont les connaissances disciplinaires que je pense déjà avoir pour y répondre ?"
- À ce stade, il s'agit juste d'aider l'élève à se projeter, à explorer des pistes de réflexion.**

Terminale:
septembre-
décembre

- Explicitation des enjeux du GO:** objectifs, modalités de l'épreuve, grille indicative d'évaluation (BO).
- Reprise du temps autoréflexif initié en classe de première.
- calendrier de travail et cahier des charges pour l'élève:** Que doit-il faire? Et quand?
- Formation des élèves aux techniques de l'oral (Toutes les disciplines).

Terminale:
janvier-mars

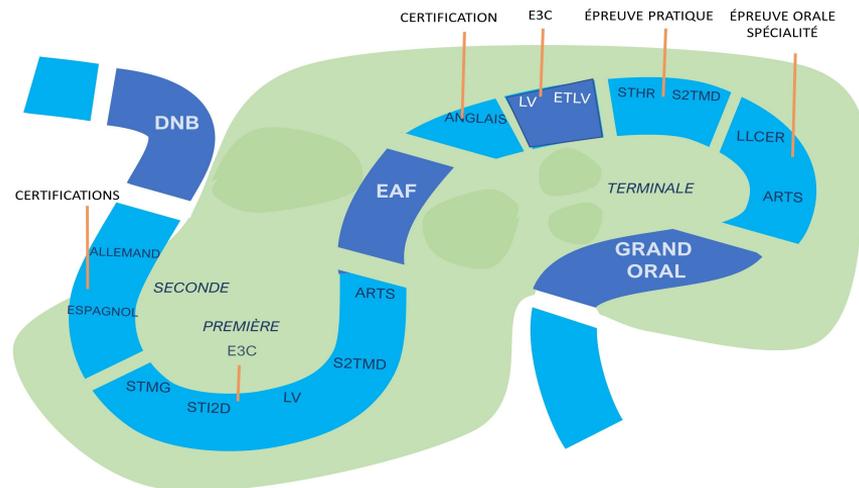
- Choix et formulation des deux questions problématisées par l'élève.**
- Recherches individuelles pour répondre aux questions problématisées.**
- Point d'étape pour structurer la réponse.
- ***L'élève est accompagné par son/ses professeurs d'EDS mais il est également possible d'initier des échanges entre pairs au sein de petits groupes de travail.***

Terminale:
avril-juin

- Elaboration de la réponse aux deux questions problématisées.**
- Entraînement de chaque élèves au GO: cet entraînement peut être pris en charge par le/les professeurs d'EDS mais aussi par les professeurs du tronc commun.** Il est possible de dissocier les trois temps de l'épreuve dans un premier temps en proposant des exercices ciblés. Un travail sur la grille d'évaluation indicative avec les élèves peut constituer une base de réflexion intéressante.

Le parcours oral de l'élève

- Les compétences orales **sont travaillées** en collège et lycée dans toutes les disciplines – ce travail est une commande institutionnelle, tous les programmes de collège et lycée y font référence (voir I)1) et 2) du document « préparer l'oral du baccalauréat dans toutes les disciplines » (cliquer sur le texte souligné pour avoir accès au document)).
- Les compétences orales **sont évaluées** du collège au lycée- intervention de Brigitte Thomas, IA-IPR de lettre dans l'académie de Reims (diapo 11)



Développer les compétences orales des élèves: un travail au quotidien

Exemples:

Donner aux élèves un matériau linguistique qui permette la construction de l'oral.

- travail sur le lexique dans toutes les disciplines,
- apport d'expression,
- apprentissage de textes variés par cœur...

Travailler l'argumentation, sa structure, son contenu

- questions ouvertes, situations problématisées,
- justification d'une proposition, d'une idée, d'un point de vue, d'une démarche,
- confronter son propos argumenté à ses pairs,
- construire les étapes du raisonnement, liens logiques.

Progressivement, entraîner les élèves à prendre la parole

- le travail de groupe peut s'avérer efficace (coaching...),
- présentation d'un point de vue au sein du groupe ou en classe entière,
- participer à un débat.

Développer les compétences orales des élèves: un travail au quotidien

Développer les situations de prise de parole.

- Au sein de la classe, l'élève doit être incité à produire des phrases complètes et à développer sa pensée lors des interactions orales avec l'enseignant ou avec ses pairs.
- Il faut aussi essayer de faire en sorte que l'élève puisse régulièrement mettre en mots les démarches ou méthodes adoptées pour réaliser efficacement une tâche complexe ou résoudre un problème.
- L'enseignant peut demander à l'élève de reformuler et expliciter pour aider ses pairs à mieux comprendre en favorisant les situations de médiation.

Apprendre aux élèves à prendre de l'assurance et mieux maîtriser leurs prestations orales, à placer leurs voix, à maîtriser leurs gestuelles

Cet apprentissage s'appuyant sur les contenus disciplinaires relève des techniques théâtrales.

Parler en public s'acquiert aussi par la répétition, par les retours par les pairs, par l'emploi d'enregistrements sonores ou vidéo.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« Les lanceurs de cours »



PRÉPARER LE GRAND ORAL L'ÉLÈVE DEVANT LA CLASSE

Extraits de la table ronde 2

« Comment entraîner les élèves avec la classe et les préparer à
l'interaction avec le jury ? »

25 juin 2020

animée par **Brigitte Hazard**, IGESR
& **Cyril Delhay**, professeur d'art oratoire à Sciences Po



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« Les lanceurs de cours »



PRÉPARER LE GRAND ORAL LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

Extraits de la table ronde 2

« Comment entraîner les élèves avec la classe et les préparer à
l'interaction avec le jury ? »

25 juin 2020

animée par **Brigitte Hazard**, IGESR

& **Cyril Delhay**, professeur d'art oratoire à Sciences Po

Thème : 2.2. : Liberté, Egalité, Fraternité

- Sous thème : 2.2.1 : Liberté et sécurité
- Problématique : Dans quelle mesure l'Etat peut-il porter atteinte à la liberté des individus?
- Contextualisation : La loi Avia et la liberté d'opinion et de communication selon l'article 11 de la DDHC.
 - **Ressources :**
 - Article 11 de la DDHC, articles 321-1 et 421-2-5 du Code Pénal
 - Support journalistique : [Editorial du Monde du 19 juin 2020](#)
 - [Proposition de loi](#) visant à lutter contre les propos haineux sur l'internet (dite Loi Avia, du 13 mai 2020)
 - Apports jurisprudentiels :
 - [Décision du 18 juin 2020](#), Conseil Constitutionnel, décision n° 2020-801, saisine par 60 sénateurs (avec le dossier législatif et sénatorial)
 - [QPC du 19 juin 2020](#), Conseil Constitutionnel, décision n°2020-845, Théo S. (Tout le dossier documentaire, décision, arguments, documents, vidéos des plaidoiries)
- Organisation du travail des élèves :
 - Apport théorique de l'enseignant (fiche de cours sur les libertés publiques)
 - Constitution de groupes de spécialistes => Analyser et synthétiser une sélection de documents (loi Avia, exposé des motifs, quelques extraits des débats, saisine du Conseil Constitutionnel par les sénateurs)
 - Visionnage des vidéos des plaidoiries sur la QPC du 19 juin 2020 => Proposer à chaque groupe d'élèves de produire une synthèse des arguments
 - Organiser un débat avec jeux de rôles : Peut-on limiter la liberté de communication pour des raisons de sécurité?
 - Evaluation (avec Prof. de Philosophie) : Argumenter : Un Etat doit-il (peut-il?)choisir entre liberté et sécurité?

Développer les compétences orales des élèves : la posture de l'enseignant interrogée

La pédagogie de l'oral interroge le rôle et la place de l'enseignant dans la construction des compétences langagières des élèves.

Pour développer les compétences orales des élèves, il est essentiel de proposer des situations d'oral qui permettent aux élèves de développer un « parler en continu »

Positions de repli de l'enseignant en privilégiant des questions ouvertes appelant des réponses longues, construites et argumentées.

Le langage de l'enseignant est certes une parole de référence modélisant, mais il ne saurait être exclusif ou réduire l'expression des élèves.

Il conviendrait donc d'envisager des séances disciplinaires dans une logique participative faite d'écoute, d'échanges entre pairs, de réflexion et d'expression.

Rôle de l'enseignant: stimuler, réguler et structurer les prises de parole.

Diversifier les modalités de travail durant ces séances: Un travail en grand groupe invite à l'écoute, à la compréhension alors que le travail en petits groupes hétérogènes peut favoriser les interactions entre pairs et permettre aux « petits parleurs » de prendre la parole en confiance.

Lors des temps spécifiquement dédiés au travail de compétences disciplinaires au moyen de l'oral, il est important de préciser aux élèves qu'ils vont construire également des compétences orales.

Rôle de l'enseignant: expliciter les compétences disciplinaires et orales travaillées lors de ces temps dédiés.

Montrer aux élèves que l'oral est également un levier pour de meilleurs apprentissages disciplinaires.

Les 12 principes

La préparation au grand oral relève d'un parcours pluri-disciplinaire et personnel :

- 1- L'accompagnement de l'élève vers le grand oral s'inscrit dans **la durée**, le temps long de la maturation entreprise dès le collège jusqu'au cycle terminal du lycée.
- 2- La préparation au grand oral se fait **dans les enseignements** en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires.
- 3- Un oral fondé sur **des connaissances liées aux spécialités** engage l'élève à expliciter, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées et à construire **une argumentation informée et personnelle**.
- 4- La préparation à l'épreuve ne doit pas être réduite à un format unique de parole et doit laisser place à **la diversité des élèves et de leurs compétences**.
- 5- L'évaluation de la présentation du projet personnel d'orientation ne porte pas sur la qualité du projet ou du parcours mais sur **la façon dont le candidat explicite son cheminement pour l'avoir construit**.

Les 12 principes

La préparation au grand oral nécessite un accompagnement spécifique dans la classe :

6- La préparation à l'épreuve doit éviter tout risque de formatage et de standardisation des parcours, motivés par un souci d'efficacité pédagogique.

7- L'accompagnement vers le grand oral vise à **habituer progressivement** l'élève à **produire une parole synthétique, structurée et savante**, basée sur un contenu qu'il s'approprie et ainsi habiter **une parole plus spontanée que celle de l'exposé**.

8- L'accompagnement vers le grand oral consiste à **multiplier des moments de prise de parole ritualisés**, dans des espaces sécurisants, éloignés de tout enjeu scolaire et évaluatif, fonctionnant sous le sceau de l'écoute, l'entraide et la bienveillance entre pairs et permettant l'expression de la créativité, de la sensibilité et des émotions.

9- L'élève maîtrise d'autant mieux les échanges lors du grand oral qu'il est habitué à **se confronter à différents avis / différentes théories**, qu'il sait **reconnaître les éléments de controverse et les intégrer dans un dialogue** et qu'il puisse **appréhender et anticiper les attentes d'un jury**.

Les 12 principes

La préparation au grand oral repose sur un travail d'équipes dans l'établissement:

10- L'accompagnement de l'élève vers le grand oral vise à construire **un parcours de formation progressif à l'oral** incluant des « temps forts » de diagnostic, de bilan, de présentation, d'expression, de validation des choix.

11- L'accompagnement vers le grand oral suppose de penser **une organisation collective et équitable de l'accompagnement à l'échelle de l'établissement** permettant un suivi des élèves tout au long du collège et du lycée et mobilisant de multiples acteurs éducatifs.

12- Il s'agit de porter l'accompagnement vers le grand oral au niveau de l'établissement, **en exploitant les conseils d'enseignement et les conseils pédagogiques, en mettant en place un projet de formation à l'oral au sein du lycée, en prévoyant des concertations disciplinaires, interdisciplinaires et même inter-niveaux.**

Nous vous informons qu'une page Eduscol dédiée à la formation au Grand oral vient d'être publiée : :

<https://eduscol.education.fr/cid153457/plan-de-formation-grand-oral.html>

Elle annonce le parcours national d'autoformation à venir et permet aux enseignants d'accéder à certaines ressources du séminaire sur le Grand oral via un parcours m@gistère ainsi qu'une FAQ à paraître au mois d'octobre.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉPARER LE GRAND ORAL LE TRAVAIL DE L'ORAL EN EPS

Extraits de la table ronde 2

« Comment entraîner les élèves avec la classe et les préparer à
l'interaction avec le jury ? »

25 juin 2020

animée par **Brigitte Hazard**, IGESR

& **Cyril Delhay**, professeur d'art oratoire à Sciences Po